

**Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Coinches
séance du 31/03/2023**

L' an 2023, le 31 Mars à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de LEMAIRE Anthony Maire.

M. LEMAIRE Anthony, Maire, Mmes : UNTERHALT Danièle, VINCENT Gisèle, MM : BRESCH Sébastien, FUNFSCHILLING Jérôme, GUNSETT Jean-François, MERGY Francis, RINGOT Hubert

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BATOT Séverine à Mme UNTERHALT Danièle, MM : CHACHAY Silvère à M. LEMAIRE Anthony, HATTON Laurent à M. RINGOT Hubert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 8

Date de la convocation : 23/03/2023

Date d'affichage : 23/03/2023

Mme VINCENT Gisèle Secrétaire

réf : 2023/08 : **VOTE DES TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2023**

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Par délibération en date du 16 avril 2021, le conseil Municipal avait fixé les taux des 2 taxes directes locales comme suit :

- 37.00 % Foncier bâti
- 28.23 % Foncier non bâti

Et a décidé de les maintenir pour 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de fixer comme suit les taux d'imposition pour 2023 :

- 37.00 % Foncier bâti
- 28.23 % Foncier non bâti
- 21.08 % Taxe d'habitation

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2023/09 : **BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE**

Le Conseil Municipal VOTE comme suit le Budget Primitif 2023 de la Commune au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	269 303 €
RECETTES	269 303 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	73 200 €
RECETTES	91 741 €

Adopté à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2023/10 : **BUDGET PRIMITIF 2023 FORET**

Le Conseil Municipal VOTE comme suit le Budget Primitif 2023 de la Forêt au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	38 486 €
RECETTES	38 486 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	6 085€
RECETTES	6 085 €

Adopté à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2023/11 : **BUDGET PRIMITIF 2023 DELEGATION EAU**

Le Conseil Municipal VOTE comme suit le Budget Primitif 2023 délégation Service de l'eau au niveau du chapitre en fonctionnement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	19 100 €
RECETTES	19 100 €

Adopté à l'unanimité

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2023/12 : **TRAVAUX SAISONNIERS**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer des emplois saisonniers pour les jeunes administrés de Coinches ayant entre 16 et 18 ans et souhaitant travailler au sein de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VALIDE

- le création de chantiers jeunes l'été pour permettre aux adolescents qui le désire de découvrir le monde du travail, le fonctionnement de la commune et ce à compter de 2023

- les conditions générales suivantes :

- réservé aux jeunes de 16 à 18 ans domiciliés à Coinches
- mission d'une semaine à raison de 20 H
- gratification de 150.00 €
- pas de renouvellement possible

CHARGE

- Monsieur le Maire de définir le cadre juridique et technique de ces chantiers
- Monsieur le Maire d'inscrire la dépense au budget primitif.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

SOMMAIRE

VOTE DES TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2023
BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE
BUDGET PRIMITIF 2023 FORET
BUDGET PRIMITIF 2023 DELEGATION EAU
TRAVAUX SAISONNIERS

LEMAIRE Anthony	RINGOT Hubert
UNTERHALT Danièle	BATOT Séverine Excusée proc. à UNTERHALT Danièle
CHACHAY Silvère Excusé proc. à LEMAIRE Anthony	HATTON Laurent Excusé proc. à RINGOT Hubert
FUNFSCHILLING Jérôme	MERGY Francis
VINCENT Gisèle	BRESCH Sébastien
GUNSETT Jean-François	